

# Montpellier

## Notre ville

N° 174 MAI 1994



JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

# DU 2 AU 16 JUIN 1994

## le maire Georges Frêche et le conseil municipal dialoguent avec les Montpelliérains dans les quartiers



QUARTIERS	SALLE	DATE	HEURE
1 Centre-ville, Ecusson Comédie, Gambetta	Carré Ste-Anne	Judi 2 juin	18h
2 Hôpitaux-Facultés, Plan des 4 Seigneurs, Boutonnet, Agropolis	Gymnase Achille	Judi 2 juin	21h
3 Antigone, Port Juvénal, Beaux-Arts, Aiguelongue, Parc à Ballon	Gymnase Beaux-Arts	Mardi 7 juin	18h
4 Pompignane, Aubes, Richter, Port Marianne, Boulevard Strasbourg, Moularès, Millénaire, Grammont	Salle des Aubes (Parc Rimbaud)	Mardi 7 juin	21h
5 Les Aiguerelles, Cité Mion St-Martin, La Rauze, Près d'Arènes	M.P.T. Boris Vian	Judi 9 juin	18h
6 Lemasson, Mas Drevon, Mas Bagnères, Croix d'Argent, Les Sabines, St-Cléophas, Tastavin	Centre Rosecchi (Maison des Rapatriés)	Judi 9 juin	21h
7 Figuerolles, avenue de Lodève, Arceaux, Cévennes, Petit Bard, Pergola	M.P.T. Joseph Ricome	Mardi 14 juin	18h
8 Estanove, Chamberte, Martelle, Paul Valéry, Val de Croze, Montpellier-Village	M.P.T. Marcel Pagnol	Judi 16 juin	18h
9 La Paillade, Celleneuve, Petit Séminaire	M.P.T. Léo Lagrange	Judi 16 juin	21h
10 Martelle, Celleneuve, La Fontaine, Assas, Peyrou, Arceaux, Pitot, avenue Père Soulas	M.P.T. André Chamson	Mardi 14 juin	21h

# COURRIER DES LECTEURS

## Sécurité, circulation

“La Ville de Montpellier serait classée deuxième, après Paris pour le nombre des cambriolages effectués, je ne vous apprendis rien et je sais pertinemment que l'on ne peut pas vous le reprocher. En revanche, pour ce qui concerne la circulation automobile, il me semble que votre responsabilité est en jeu. Parce que, s'il est un autre record détenu par la ville, c'est bien celui de l'anarchie dans ce domaine. Quand je reçois des personnes résidant à Paris, elles sont effarées par l'inconscience des conducteurs montpelliérains. Pour vous en rendre compte, obligez-vous, par exemple, à emprunter la Voie Domitienne, et à franchir à pied le carrefour à la hauteur de la Faculté de Pharmacie. Vous pouvez également expérimenter celui qui fait se croiser la rue Henri Dunant et la route de Mende ou la Voie Domitienne et l'avenue du Père Soulas, vous avez le choix. Certes, le petit bonhomme vert vous indique que c'est "aux piétons de traverser", mais je vous défie de le faire en toute sérénité. Il faut être ultra rapide et mettre en action ses vertèbres cervicales, en éveil vos facultés auditives et être en mesure d'expérimenter votre vélocité. Si l'on est perclus de rhumatismes, mieux vaut s'abstenir. Chaque fois, je songe à la phrase historique : "père gardez-vous à droite, père gardez-vous à gauche". Il faut dire que les feux rouges ne sont pas respectés et poussent même certains usagers à appuyer sur l'accélérateur. Les interdits de tourner à droite ou à gauche ne le sont pas non plus, mais vous avez droit alors à un concert d'avertissements... merci pour les décibels. Et quand les feux clignotants verts autorisent les chauffeurs à aborder un virage, ils le font

sur les chapeaux de roue en insultant les éventuels piétons, qui eux aussi sont autorisés à se déplacer. Ne parlons pas des passages protégés en dehors des feux de signalisation. Je suppose que les montpelliérains doivent s'imaginer qu'ils ont été tracés dans un but purement esthétique, pour rompre, par exemple, la monotonie de l'asphalte. La ville, mesdames et messieurs, appartient aux "quatre roues"; même les trottoirs leur appartiennent. Les jeunes mères de ma résidence qui vont chercher leur enfant à l'école avec un petit dernier dans une poussette s'en plaignent régulièrement. Tenez, essayez de marcher sur le trottoir qui longe le cinéma Diagonal Campus, au moment où l'on projette un film. Je vous défie, si mince que vous soyez, de passer entre les voitures garées et le mur. Je croyais que la vitesse en ville était limitée à 50 km/heure, je suppose que Montpellier doit bénéficier d'un régime de faveur... pour ces conducteurs, car il n'est pas besoin de compteur pour constater que la Voie Domitienne, l'avenue Charles-Flahault, la rue Henri-Dunant, pour ne citer que celles-ci, sont des autoroutes et la route qui mène au Zoo, un toboggan. Faudra-t-il créer une association de "Défense des Piétons" pour que l'on nous entende, et faut-il rappeler que la qualité de la vie se mesure avant tout à la sécurité assurée ? Voilà ce que j'avais à dire depuis fort longtemps. J'espère que mon initiative ne restera pas lettre morte. C'est tout ce que je souhaite. Croyez, mesdames, messieurs en mes meilleurs sentiments."

Mme Menard - Montpellier.

### Réponse de Georges Frèche :

"... Je tiens à vous remercier de votre remarque sur la sécurité. En effet, ce problème relève de la compétence de la Police d'Etat, du Préfet et du Ministère de l'Intérieur. En 15 ans, seul M. Quiles a répondu partiellement à nos demandes en octroyant 83 policiers supplémentaires au Commissariat de Montpellier. Cependant, ce nombre est insuffisant, et je trouve inacceptable que l'effort ne soit pas poursuivi aujourd'hui par le nouveau Ministre de l'Intérieur, malgré son discours tonitruant en ce domaine.

En ce qui concerne la circulation, je regrette comme vous le manque de civisme de trop nombreux conducteurs. Les passages piétons et les feux rouges, trop souvent, ne sont pas respectés par certains automobilistes. J'ai demandé aux Services Techniques, ainsi qu'à M. Louis Pouget, Adjoint délégué à la Voirie, d'étudier le problème de la traversée par les piétons de la Voie Domitienne et de l'avenue du Père Soulas, à hauteur de la Faculté de Pharmacie...

## Satisfaction

“Monsieur le Maire, Je tiens à vous faire part de ma satisfaction pour les aménagements de voiries effectués récemment rue de Fontcarade et rue Lecache. Je crois me faire l'interprète des habitants du quartier, car la sécurité en a été grandement améliorée, surtout pour la traversée

de la voie rapide. Je me suis permis de vous écrire, car je pense qu'il ne faut pas le faire seulement lorsqu'on est mécontent. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes très respectueuses salutations.

Mme Azaubert - Montpellier

# PREVENTION, DELINQUANCE ET SECURITE

## PRÉPARONS LE FORUM DU SAMEDI 18 JUIN DE 10H À 17H A LA SALLE DES RENCONTRES DE LA MAIRIE

Les problèmes de délinquance et de sécurité sont fort justement parmi ceux qui préoccupent le plus les Montpelliérains. Le Conseil Municipal et moi-même partageons totalement ce sentiment. Avant d'aborder le sujet, réglons rapidement deux problèmes essentiels :

- de qui dépend la sécurité dans une ville ?
- de la prévention, comme préalable à toute lutte pour la sécurité.

LA SECURITE DANS LA VILLE DEPEND DU MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. PASQUA, DU PREFET, M. HARDY, ET DU COMMISSAIRE PRINCIPAL, M. KUHN

Aux termes de la loi, la sécurité et le commandement des forces de police ne dépendent pas, et cela depuis des siècles, des maires, mais de l'Etat. C'est une compétence qui est rattachée au pouvoir d'Etat depuis Louis XI et, bien avant lui, Saint Louis au XIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, la Police d'Etat, qui à Montpellier comporte plusieurs centaines de personnes, est placée sous les ordres d'un Commissaire Principal, il y a peu M. DURAND, depuis quelques mois M. KUHN qui vient de Saint-Etienne. Il commande la police à Montpellier depuis le Commissariat Central actuellement situé dans l'ancienne maternité, avenue du Professeur Grasset, en attendant la reconstruction promise par l'Etat avenue Clemenceau. M. KUHN est placé sous l'autorité de M. HARDY, Préfet de l'Hérault, Préfet de Région, qui délègue traditionnellement souvent ses pouvoirs en matière de police à son Directeur de Cabinet. Enfin, le Préfet est placé sous les ordres du Ministre de l'Intérieur, M. PASQUA et du Premier Ministre, M. BALLADUR. Le maire n'entre pas dans cette hiérarchie. Les pétitions concernant la sécurité doivent donc être adressées à l'attention de M. KUHN, Commissaire Principal, Commissariat Central, avenue du Professeur Grasset à Montpellier. Un double peut m'être adressé comme Maire, et je ne manquerai pas d'appuyer ces pétitions auprès des responsables.

LA PREVENTION, UN ELEMENT ESSENTIEL ET PREALABLE A TOUTE POLITIQUE DE SECURITE

La sécurité, ce n'est pas en effet uniquement la répression qui est une des fonctions principales des forces de police de la Police d'Etat. Toute politique moderne efficace et sérieuse de lutte contre la délinquance passe d'abord par un effort important en matière de prévention. Cet effort, c'est la politique sociale de la Ville, l'aide aux jeunes, la politique du sport dans les quartiers, le soutien aux enfants en difficulté à l'école, l'accès de tous aux activités culturelles. Plus avant, les Maisons pour Tous jouent un rôle non négligeable dans cette politique. A Montpellier, depuis plus de dix ans, le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, animé par Mme Christine Lazerges, Maire-Adjoint chargée de la Jeunesse au Conseil Municipal, Professeur de Droit Pénal à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier, coordonne la politique de prévention. Remercions tous ceux qui y participent, juges, particulièrement juges des enfants, policiers, fonctionnaires, animateurs. Cette commission est financée conjointement par l'Etat et la Ville de Montpellier. Elle a obtenu d'importants résultats en soutenant aussi les associations de quartier, la multitude des assistantes sociales, des animateurs sociaux, des associations spécialisées qui mènent ce combat au jour le jour avec abnégation et souvent efficacité. Il n'en reste pas moins que, quelle que soit l'importance de l'effort de prévention, et nous nous efforçons toujours de le renforcer, la lutte contre la délinquance passe aussi par un stade de répression dont la mise en place incombe à la Police d'Etat, sous les ordres du Commissaire KUHN et du Préfet de Région, M. HARDY. M. PASQUA, Ministre de l'Intérieur en est le comptable national.

LA DELINQUANCE A MONTPELLIER

Nul n'ignore que la grande délinquance (attaques de banque à main armée, assassinats, trafics de drogue à grande échelle) est relativement moins importante à Montpel-

lier que dans beaucoup de grandes villes. Par contre, nul n'ignore par ailleurs que les cambriolages, les vols de voitures, les vols de sac à l'arraché, les vols de deux roues y sont extrêmement fréquents. L'importance de cette délinquance indignée à bon escient les commerçants, les personnes âgées et, de façon générale, l'ensemble des citoyens.

On n'ergotera pas ici à l'infini sur la baisse de 2% ou la hausse de 2% de tel ou tel secteur de délinquance. On sait, en effet, que les statistiques en cette matière ne sont pas fiables, et sont modelables à la demande. Aucun Ministère de l'Intérieur de Droite ou de Gauche n'a jamais accepté depuis 25 ans qu'un organisme indépendant type INSEE fasse les statistiques de la délinquance.

Ce n'est qu'à cette condition que les statistiques seront fiables. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Prenons un exemple : il suffit de diminuer le nombre des heures où sont relevées les plaintes pour enregistrer moins de délinquance. En effet, tel citoyen qui vient de se voir voler sa mobylette ou son auto-radio ne déposera pas plainte s'il doit attendre deux ou trois heures pour le faire. On pourrait multiplier ce type d'exemple.

Aussi, nous ne ferons confiance qu'aux statistiques des sociétés d'assurance. Celles-ci placent régulièrement Montpellier et les communes environnantes, de même d'ailleurs que Nîmes ou Perpignan, parmi les villes où sévit le plus en France, avec Paris, la délinquance. Quelques titres de journaux en porteront témoignage :

- MIDI LIBRE du Vendredi 4 février 1994, Titre : "Montpellier : un taux de cambriolages parmi les plus élevés de France ; l'Hérault compte 9 communes classées par les assureurs en zones à risques. Elles sont toutes situées autour de Montpellier : Juvignac, Castelnaud, Vendargues, Saint-Clément, etc." ;

- LE PARTICULIER PRATIQUE de Mars 1994, dans son article "Carte de France des cambriolages", écrit : "D'après les derniers chiffres du Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance, 662 communes sont jugées à risques, particulièrement en Provence, Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Ile-de-France. Paris, Montpellier et Nîmes détiennent ainsi le record..." ;

- Citons encore la même observation dans LE MONDE du 10 Mai 1988, classant Montpellier et Paris parmi les villes les plus cambriolées ;

- On retrouvera encore la même statistique et la même carte dans un article de LIBERATION du Vendredi 2 Avril 1993 : "Délinquance : Paris en tête pour le nombre des cambriolages avec 130 vols commis pour 10 000 habitants. Viennent ensuite Montpellier (120), Nice et Toulouse (105), Nîmes (100) et Marseille (85)". Ces quelques extraits se passent de commentaire.

### QUE FAIRE ?

Nous avons toujours dénoncé l'insuffisance de la Police d'Etat à Montpellier quant aux effectifs : pendant longtemps 300, alors qu'il en faudrait 600 s'agissant de policiers en tenue, c'est-à-dire tous ceux qui, pour l'essentiel, dans les quartiers avec l'ilotage, luttent contre la délinquance. Pour essayer d'obtenir ces effectifs, nous avons fait en 1986 une pétition auprès de M. PASQUA, déjà Ministre de l'Intérieur. Signée par plus de 60 000 personnes, elle ne fut suivie d'aucun effet. Une deuxième pétition a été adressée, signée par près de 70 000 montpelliérains, à M. QUILES, Ministre de l'Intérieur, début 1993. Cette pétition demandait l'envoi de 300 policiers supplémentaires et la création de 7 commissariats dans les quartiers. Elle fut suivie enfin d'un premier effet.

LES PREMIERS RESULTATS POSITIFS

M. QUILES, dans un Contrat de Sécurité signé avec moi-même en Février 1993, s'est engagé à envoyer à Montpellier 81 policiers supplémentaires. Cet envoi a permis essentiellement, malgré des imperfections, deux avancées importantes :

- l'extension de l'ilotage dans la plus grande partie des quartiers de Montpellier ;
- l'ouverture d'un deuxième commissariat de police, hors le Commissariat Central de l'avenue du Professeur Grasset, au centre-ville, sous l'Opéra-Comédie, pour le secteur Ecusson-Comédie-Gares-Candolle-Arceaux. Il faut cependant indiquer que, pour ce qui devait être d'abord un commissariat avec 37 policiers, puis un bureau de police avec 20 policiers, on en est réduit maintenant à un poste avec 6 à 7 policiers, ce qui est peu mais mieux que rien.

Quant à la Paillade, le commissariat existant depuis une dizaine d'années est toujours très pauvre en effectifs, excentré, et il ferme hélas en fin d'après-midi. Le Sénateur André VEZINHET, Conseiller Général de la Paillade, et moi-même demandons instamment un commissariat. Pour ce faire, la Ville s'est assuré les locaux de l'ancienne poste sur le Mail de la Paillade. Elle les aménage et ils seront prêts pour l'automne 1994. Est-il besoin de dire qu'en principe ces travaux

devraient être faits par l'Etat et non par la Ville ? Cette dernière s'engage pour aider l'Etat. Quant aux effectifs, nous ne savons toujours pas s'ils seront là. Nous demandons donc 40 policiers pour le Commissariat de la Paillade pour son ouverture en Octobre 1994. Ce nombre n'est pas exagéré si l'on regarde les effectifs de police dans toutes les villes voisines de Montpellier où il y a souvent des effectifs supérieurs pour une population inférieure à celle de ces quartiers.

IL MANQUE ENCORE 5 COMMISSARIATS ET 220 POLICIERS

La pétition de l'hiver 1992-1993 demandait aussi, en dehors de la Paillade et l'Ecusson, des commissariats pour les quartiers suivants :

- Facultés, Aiguelongue, Plan des 4 Seigneurs ;
- Gély-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle, Montpellier-Village, Val-de-Croze ;
- Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion, Avenue de Palavas, Les Aubes, La Pompi gnane ;
- Celleneuve, Le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément ;
- Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna, Croix d'Argent.

La Chambre de Commerce s'est beaucoup préoccupée de ces questions de sécurité, et en a confié, avec les unions de commerçants de quartier, la responsabilité à une déléguée, Mme FRANCALANCI, photographe, qui travaille étroitement avec l'Etat, le Commissariat Central et la Ville. Les Comités de Quartiers réunis sous la présidence de M. ENCONTRE sont très attentifs également à ces questions de sécurité.

Le moment est donc venu, avant d'aller plus loin, de confronter toutes ces opinions et d'étudier toutes les propositions faites. Il faudra aussi mesurer le bilan et les limites de la police municipale. En effet, la Ville, pour accompagner les forces de l'Etat, a créé ces dix dernières années une police municipale d'environ 100 membres répartis dans 7 commissariats de quartier. Cette police fait le maximum, mais elle ne comporte pas d'Officiers de Police Judiciaire et, sur le plan légal, elle ne peut en aucun cas se substituer à la Police d'Etat. Elle ne peut pas légalement s'occuper de la lutte contre la délinquance, procéder à des arrestations, etc. C'est donc bien au Ministre de l'Intérieur, M. PASQUA, et à ses subordonnés qu'incombe la responsabilité de la lutte contre la délinquance à Montpellier.

Pour faire le point, le Conseil Municipal aura un débat sur ces questions dans sa séance du lundi 9 mai à 21h00 à la Salle Magnol de la Mairie. Tous les citoyens y sont invités. A la suite de cette information, le Conseil Municipal organisera un forum sur les problèmes de sécurité à Montpellier le samedi 18 juin à la Salle des Rencontres de la Mairie.

LE FORUM DU 18 JUIN

Il sera organisé, sous ma responsabilité, par M. DELACROIX, Directeur de Cabinet, avec qui pourront prendre contact les personnes ou associations intéressées. La séance débutera après une introduction que je ferai à 10h00. De 10h30 à 12h30, se réuniront 4 commissions qui seront décidées par le comité d'organisation réuni autour de M. DELACROIX, chaque commission étant animée par un journaliste ou un animateur. La séance reprendra à 14h00 par le compte-rendu des commissions, et à partir de 15h30 aura lieu jusqu'à 17h00 une discussion générale où pourront se faire entendre toutes les montpelliéraines et tous les montpelliérains qui s'intéressent à cette importante question.

De nombreuses propositions ont déjà été faites :

- grève administrative de la Mairie,
- journée "ville morte", tous les commerçants baissant leurs rideaux,
- ou enfin grande manifestation de masse pour demander des effectifs supplémentaires et la création des 7 commissariats de quartier.

Toutes ces propositions et bien d'autres seront examinées lors de ce forum. N'oublions pas qu'il s'agit de sécurité, mais pas plus. Il ne s'agit en aucun cas de tomber dans le tout sécuritaire. Par contre, la sécurité est une demande normale de tout citoyen. Ce n'est pas un hasard si le mot "police" vient du grec "polis" qui voulait dire "ville". Une ville, c'est précisément un endroit policé, c'est-à-dire un lieu où la sécurité des habitants est garantie. C'est justement ce que nous souhaitons. Au 18 juin donc ! Cordialement,

Georges FRÈCHE,

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Maire de Montpellier, Président du District

# MONTPELLIER AU QUOTIDIEN



De gauche à droite : Roger Igouninc adjoint au maire, Louis Pouget adjoint au maire délégué aux services techniques et à la voirie, et Serge Florence, adjoint au maire président de la commission Montpellier au quotidien.

Plus de 1100 demandes ont été examinées dans le cadre de la Commission "Montpellier au Quotidien" en 1993 et début 1994. Un chiffre impressionnant qui en dit long sur le succès rencontré par cette instance de concertation.

Mise en place en 1987 sous l'impulsion d'Ernest Granier, Adjoint au Maire, chargé des travaux, elle est aujourd'hui présidée par Serge Florence. En sept ans, elle a connu une importante montée en charge. Très vite, en effet, les particuliers et les comités de quartier ont pris l'habitude de solliciter la commission.

Les problèmes abordés au sein de la commission "Montpellier au Quotidien" sont, comme son nom l'indique, ceux de la vie de tous les jours, qui ne nécessitent pas d'investissement important. Le rôle de la commission n'est pas d'instruire les demandes d'équipements de quartier, tels que piscine, école ou maison pour tous. Ces dernières sont traitées dans le cadre du vote du budget de la ville. Par contre, toutes les demandes d'amélioration qui concourent au mieux-vivre au quotidien dans les quartiers, peuvent être soumises à la commission "Montpellier au Quotidien" : le trottoir défoncé, le feu tricolore mal placé, l'absence de passage protégé, le dépôt sauvage d'ordure, le banc ou la corbeille à papier qui manque... Toutes ces petites choses, mineures à priori, peuvent prendre beaucoup d'importance quand on les voit quotidiennement. Les deux maîtres-mots de la commission : concertation et efficacité.

Dès la création de la commission, les comités de quartier ont joué un rôle essentiel dans la concertation. Véritables relais des habitants dans les quartiers, ils en sont les porte-parole dévoués et fidèles. Par ailleurs, les particuliers peuvent participer directement aux travaux de la commission. Serge Florence met l'accent sur l'originalité du dispositif : "aucune ville en France, à notre connaissance, n'a mis en place une telle instance, que n'importe quel citoyen peut saisir directement, sans intermédiaire, pour poser des questions ou proposer des améliorations pour la vie de son quartier".

**■ Demande faite par M. Castano, le 7 février 1994**  
M. Castano signale l'étréoussité du pont qui relie l'avenue de Maurin et l'avenue de la Gare.  
**Réponse de la commission :** la résolution de ce point délicat, bien connu des services techniques sera pris en compte dans le cadre de la mise en place de la zone Garosud.

## AU FIL DES DOSSIERS, QUELQUES EXEMPLES DE PROBLÈMES TRAITÉS DANS LE CADRE DE LA COMMISSION "MONTPELLIER AU QUOTIDIEN"

**■ Demande faite par M. Ricci, le 7 février 1994**

M. Ricci demande l'installation de deux lampadaires rue de la Cavallade au quartier du Millénaire, ce qui favorisera la luminosité donc la sécurité de cette rue.

**Réponse favorable de la commission.** Les travaux ont été effectués au mois de mars.

**■ Demande faite par Mme Certoux, le 9 février 1994 du quartier Saint-Martin**  
Mme Certoux signale un trou dans le goudron devant le portail de la maison pour tous Saint-Martin. Ce trou représente un danger pour les piétons.

**Réponse favorable de la commission.** Les travaux de rebouchage ont été effectués le 22 février.



Aménagement pour les handicapés sur le parking boulevard de l'aéroport.

**■ Demande faite par M. Castano, le 7 février 1994**  
M. Castano signale l'étréoussité du pont qui relie l'avenue de Maurin et l'avenue de la Gare.

**Réponse de la commission :** la résolution de ce point délicat, bien connu des services techniques sera pris en compte dans le cadre de la mise en place de la zone Garosud.



La commission Montpellier au quotidien est ouverte à tous les Montpelliérains, à titre individuel, à titre collectif, associations ou comités de quartier. Son but est de répondre rapidement aux problèmes techniques dans les quartiers.

**■ Demande faite par M. Castano, le 9 février 1994**

M. Castano signale deux voitures épaves qui stationnent Avenue Villeneuve d'Angoulême.

**Réponse du service :** les deux véhicules ont fait l'objet d'une demande d'enlèvement d'épave auprès de la police nationale dès le 1er février 1994.

**■ Demande faite par M. Senatore, le 21 février 1994**

M. Senatore signale le non fonctionnement de deux lampadaires rue des Baléares.

**Réponse favorable de la commission :** toutes les lampes fonctionnent à nouveau rue des Baléares depuis le 2 mars 94.

**■ Demandes faites par M. Fouet, le 21 février 1994**

M. Fouet demande tout d'abord une place de parking réservée aux handicapés sur le boulevard de l'Aéroport International dans le quartier d'Antigone. M. Fouet demande toujours sur ce même parking le nivellement du bateau pour faciliter l'accès des handicapés sur le parking.

**Réponses favorables de la commission :** le marquage au sol a été effectué le 17 mars 1994, la rampe d'accès a été reprise à la mi-mars.

**■ Demande faite par M. Combettes, le 22 février 1994**

M. Combettes signale le danger pour les passants d'un mur de clôture et d'un toit en débord qui s'éroulent Avenue des Moulins.

**Réponse de la Commission :** après une intervention auprès du propriétaire de la maison, la Ville procède à un arrêté de péril.

**■ Demande de M. et Mme Richard, le 14 février 1994**

M. et Mme Richard demandent une taille de haies qui empiètent sur le trottoir, Avenue de M. Teste.

**Réponse de la commission :** le nécessaire a été fait début mars.

**■ Demande de M. Hobt, le 1er février 1994**

M. Hobt demande pour le quartier de la Paillade la mise en place de deux bornes au passage piéton qui va du CCAS au parking des Impôts, car beaucoup de voitures empruntent ce passage ce qui est pourtant interdit et risque de causer des accidents. M. Hobt demande aussi la pose de deux bornes au niveau de l'église des pentecotistes dans ce même quartier afin de laisser passer les piétons et les fauteuils des handicapés.

**Réponse favorable de la commission :** les bornes ont été posées le 25 février 1994.

### Remplacement des ampoules des lampadaires rue des Baléares à la Paillade.



## LA CHAMBERTE

### VISITE DE CHANTIER DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE LA PAIX ET PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES ABORDS DE LA CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO ET DE LA MAISON POUR TOUS MARCEL PAGNOL



Après la construction de la Maison pour Tous Marcel Pagnol et de la Crèche Françoise Dolto, la municipalité a décidé d'aménager les abords de ces équipements publics en intégrant l'accès à la paroisse voisine. Le projet a pour objectifs :

- de créer des perspectives qui mettent en valeur les trois équipements publics à partir du carrefour de la route de Lavérune et de la rue Lavantin,
- de créer un cheminement piéton dans l'axe de l'Église,
- de modifier le tracé du cheminement piéton situé le long de la route de Lavérune en le ramenant de quelques mètres à l'intérieur du terrain afin d'assurer la sécurité des piétons, et de l'agrémenter de bancs pour favoriser la convivialité, d'améliorer l'accès à l'arrêt de bus,
- de créer des espaces sans obstacle pour permettre la tenue de fêtes de quartier et l'installation de manège et de stands,
- de créer un parking commun aux trois équipements publics,
- d'améliorer la perception de l'église Notre Dame de la Paix par la restauration de la façade, la mise en place des vitraux, la création d'un signal pour le quartier (une croix) et l'amélioration de l'accès à ce lieu de culte.

### AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Une première tranche de travaux d'un montant de 400.000F a été réalisée sur le budget 1993. Cette tranche de travaux a

consisté en la réalisation du nouveau cheminement piéton (plus en retrait de la route de Lavérune, donc plus sûr) et en la création d'une pelouse entre ce chemin et la route.

Des travaux de voirie, d'éclairage public, et de busage de l'ancien fossé ont également été réalisés.

La seconde tranche de travaux est programmée au budget prévisionnel 1994. Elle permettra l'aménagement du reste du terrain (création du parking et des espaces verts), la réalisation de l'ensemble des cheminements piétons et la mise en place de l'éclairage public.

Les travaux débuteront début avril et ils se termineront fin mai 1994. Pour cette deuxième tranche, la Ville a obtenu une subvention de l'État, au titre de la politique de la ville et du développement social urbain d'un montant de 175.000F, le montant des travaux s'élevant à 500.000F.

### REFECTION DE L'ÉGLISE

L'église Notre-Dame de la Paix fait l'objet de travaux de rénovation et d'embellissement, également destinés à la rendre plus perceptible en tant que lieu de culte. Un sas d'entrée est en cours de réalisation, ainsi qu'une croix et que des vitraux sur la façade.

Ces travaux, d'un montant de 400.000F, sont subventionnés par la Ville. Ils ont débuté en mars et s'achèveront fin mai 1994.

## ARCEAUX AVENUE DE LODÈVE

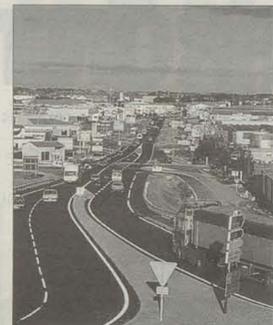
### PISTE CYCLABLE AUX ARCEAUX ET AVENUE DE LODÈVE

De nouvelles pistes cyclables ont été inaugurées aux Arceaux et Avenue de Lodève, afin de créer un itinéraire protégé pour les cyclistes depuis le Peyrou et Celleneuve jusqu'au Lycée du Mas de Tesse. Ces nouvelles pistes Avenue de Lodève, Boulevard des Arceaux et Benjamin Milhaud ont une longueur protégée de 5,1 kms. Montant total des travaux : 2,1 millions de francs.



## CROIX D'ARGENT

### INAUGURATION DU ROND POINT PAUL LOUIS BRET



Le rond point baptisé Paul-Louis Bret, du nom du créateur de l'Agence France Presse (AFP), né à Montpellier, est situé à l'intersection de l'Avenue du Colonel Pavelet, de la Route Départementale 132 et de la rue

Montels l'Eglise. Ce rond-point permet de fluidifier le trafic automobile vers l'axe autoroutier A9 et les communes périphériques. Il distribue les quartiers Sud et Ouest de Montpellier par la rue Montels l'Eglise. Ce rond-point est le point central de l'échangeur Montpellier-Ouest.

Cet échangeur permettra le contournement de l'Ouest de Montpellier en fluidifiant la circulation et en améliorant les itinéraires vers les plages, l'aéroport et les zones d'activité. Il supprimera notamment «le point noir» que consti-

tuait le petit pont situé sous la voie ferrée; Avenue de Maurin. Parallèlement, la Ville a racheté le droit de péage entre l'échangeur Montpellier-Ouest et l'échangeur Montpellier-Sud situé Route de Palavas à la Société concessionnaire afin de permettre aux automobilistes de contourner l'agglomération Sud.



## VAL DE CROZE

### INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX DU PARC DE BAGATTELLE



Le Parc de Bagatelle entoure une maison de maître du XIXème siècle. Il a été acquis en 1984 par la Ville. C'est un point culminant du quartier de Val de Croze. Ce parc romantique comprend outre la maison de maître, des communs restaurés, une orangerie serre, une cascade de rocaille et un bassin orné

d'une passerelle baroque. La végétation du parc est essentiellement méditerranéenne. Lauriers, palmiers, pins, cyprès et cèdres.

En 1989, une nouvelle entrée a été créée pour le parc de Bagatelle.

Le 29 mars, la Ville a inauguré une aire de jeux pour enfants à l'emplacement de l'ancien réservoir d'eau qui était destiné à l'irrigation du jardin.

Cette aire de jeux comporte des jeux à grimper (cordes, escalier filet), des agres sportifs ont été installés pour les plus grands. Une aire panoramique située au sommet de la butte permet d'avoir une vue vaste sur le quartier des Bouisses. Enfin, un mail a été aménagé avec de grands magnolias pour guider les promeneurs jusqu'à l'aire de jeux. Cette tranche d'aménagement a coûté 250.000 francs à la ville.

## PAUL VALÉRY

### L'ESPACE MULTI SPORT. UN EQUIPEMENT INNOVANT POUR LES JEUNES SPORTIFS A MONTPELLIER

Durant toutes les vacances et même pendant l'année scolaire de nombreuses animations sont organisées dans les quartiers. Le succès que remportent ces opérations auprès de la jeunesse a incité la municipalité à doter le quartier d'un équipement susceptible de répondre à la demande : un espace de liberté et de jeu.

C'est ainsi que le choix s'est porté dans le quartier Paul Valéry sur l'Espace Multi sports, concept innovant d'équipement sportif permettant la pratique successive de sept activités différentes :

Foot, Basket, Volley, Tennis, Escalade, Golf, Hockey. Répondant parfaitement à la politique de «Place aux Sports» cette installation sportive complète harmonieusement un quartier déjà bien pourvu avec un gymnase, un

terrain de football, un boudrome, un plateau d'éducation physique, un mur d'escalade et une piscine.

Coût de l'opération : 354.000F.



## STOMISES

Avec un très grand succès, l'Assemblée Générale des Stomisés de l'Hérault s'est tenue le 9 avril dernier, sous la présidence du Professeur Daniel Grasset. Au cours de cette journée d'information et de solidarité, il a été annoncé une prochaine sortie en péniche sur le Canal du Midi, le samedi 28 mai 1994. S'inscrire d'urgence au 67.92.12.49.

## ORANIE 83

L'association Oranie 83 a élu le Professeur Jean-Louis Lamarque et son équipe "Super Groupe de l'année". A l'occasion d'un sympathique et dynamique repas dansant à la Maison des Rapatriés, Pierre Carillo, Président de l'association, et les membres du bureau ont remis au Professeur J.L. Lamarque, en présence du Maire, Georges Frêche, un chèque de 10.000 francs. Les membres de

l'association Oranie 83 ont exprimé par ce geste généreux, leur solidarité envers une cause qui leur tient à coeur : le dépistage du cancer du sein.

## TANGO ARGENTIN

Le Centre Communal d'Action Sociale, la Direction Animation Clubs Age d'Or, organise en relation avec Montpellier-Danse, une opération Tango Argentin pour les clubs de retraités et l'Age d'Or. Cela se concrétisera par la mise en place de quatre après-midi de cours de tango argentin au Club La Cavalerie, les 6, 20, 27 mai et 3 juin, de 15h à 17h. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire dans leur club.

Un grand bal-tango clôturera ce programme, le 23 juin à partir de 14 heures à la Salle des Rencontres où une démonstration de Tango Argentin sera faite par les stagiaires et les trois couples de danseurs professionnels.

## "LA RUE" : UN MAGAZINE CONTRE L'EXCLUSION

Le Foyer l'Avitarrelle présidé par M. Redon lance une opération de partenariat avec le magazine "La Rue". "La Rue", dont un des membres fondateurs est le Père Pedro Meca, bien connu pour son action, il y a vingt ans dans notre ville, est la première Entreprise de Presse d'Insertion agréée, française. L'objectif prioritaire des membres fondateurs est d'œuvrer contre l'exclusion grâce à la vente de ce magazine. Vendu à la crie, il permet à des personnes sans ressources de retrouver une activité et un revenu. L'objectif de l'Avitarrelle dans ce partenariat avec "La Rue", en collaboration avec les associations humanitaires et le C.C.A.S. est de permettre à des personnes en situation de grande précarité de vivre légalement de la vente de ce magazine, tout en étant accompagnées quotidiennement dans leur démarche d'insertion par un travailleur social.

# SOLIDARITE PHARMACIENS SANS FRONTIERES

Le droit à la santé est universel et pourtant des personnes meurent encore faute de médicaments. C'est pour lutter contre ce scandale inacceptable que l'Association Pharmaciens sans Frontières s'est créée il y a une dizaine d'années.

Reportage à PSF Hérault.



**E**n France, 92 centres de tri collectent chaque année plusieurs milliers de tonnes de médicaments non utilisés. Une fois triés, ces médicaments sont soit destinés à des missions humanitaires, soit détruits par incinération. L'association de l'Hérault de Pharmaciens sans Frontières, présidée par Marie Agnès Cros, occupe, pour l'instant le pavillon 8 de l'Hôpital de la Colombière. Il y règne une intense activité. Une quinzaine de bénévoles s'affairent autour de monceaux de médicaments. Ils sont de toutes origines, infirmières, militaires, pharmaciens, retraités, mères de famille, étudiants, intellectuels ou travailleurs manuels. Ils représentent diverses associations : La Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique, Espoir pour un Enfant, le Centre Social Protestant, etc. Le travail est organisé de manière rationnelle, en trois équipes. Les médicaments récupérés auprès des officines arrivent dans des sacs. On y trouve, en vrac, le contenu des armoires à pharmacie familiales vidées par les particuliers : médicaments neufs, périmés, boîtes entamées, y compris quelques flacons vides, broches à dents ou dentiers usagés ! Le premier tri est simple : on ne garde que les médicaments neufs, à l'emballage intact et non périmés dans l'année à venir. 80 % des médicaments sont ainsi rejetés et seuls 20 % sont récupérés. La deuxième phase du travail consiste à classer les médicaments par ordre alphabétique. Enfin, une troisième équipe, constituée exclusivement de professionnels, pharmaciens, médecins et préparateurs, répertorient, classent, conditionnent et stockent

les produits récupérables. Les médicaments inutilisables sont incinérés suivant les normes établies. Une convention a été signée au début de l'année avec le District pour l'enlèvement et le transport des médicaments périmés vers le centre d'incinération de Pézenas. PSF contribue de cette manière à la protection de l'environnement. Les médicaments récupérables sont destinés à des missions humanitaires, celles propres à Pharmaciens sans Frontières, ou celles conduites par d'autres associations connues et sérieuses, au bénéfice de population sous-médicalisées. P.S.F. centralise en fait aujourd'hui tous les besoins de médicaments de diverses associations qui aupaaravant organisaient leurs propres collectes. C'est une garantie pour moins de gaspillage et plus de professionnalisme. Les associations concernées participent de manière active au travail de PSF en envoyant leurs bénévoles trier les médicaments. Les commandes des associations doivent être détaillées et correspondre à un besoin précis, afin d'éviter tout risque de détournement des médicaments qui iraient alimenter un marché parallèle. Le matériel hospitalier médical et biologique suit le même circuit. Les radiographies sont traitées pour permettre à l'association de récupérer un peu d'argent. Pharmaciens sans Frontières intervient aux quatre coins du monde pour trois types de missions : **Missions d'urgence** Approvisionnement en médicaments des structures sanitaires dans des pays touchés par des catastrophes naturelles, économiques ou humaines (Iran, Arménie,

Irak, Kurdistan, Haut-Karabakh, ex-Yougoslavie, Somalie, etc.) **Missions de développement** - aide à la répartition et à la distribution des médicaments (Mali, Madagascar), - création de pharmacies villageoises avec recouvrement de coût (Mauritanie, Equateur, Burkina-Faso), - réhabilitation de pharmacies hospitalières (Guinée, Vietnam), - création ou réhabilitation de laboratoires de biologie médicale (Vietnam, Cambodge, Bénin), - formation professionnelle et universitaire. **Missions d'évaluation, d'expertise et d'assistance technique** - définition quantitative et distribution en médicaments essentiels (Bulgarie, Albanie), - mise en place d'un système d'exploitation de la répartition pharmaceutique (Roumanie), - réhabilitation de l'industrie pharmaceutique locale (Albanie), - restructuration des capacités hospitalières en biologie médicale (Albanie). L'association PSF Hérault conduit des missions qui lui sont propres : entre autres, en direction des camps de réfugiés bosniaques à Split. (Un convoi est parti le 7 mars de Montpellier vers les hôpitaux polonais de Cracovie en liaison avec PSF Pologne, qui a envoyé cet hiver un S.O.S. Vous pouvez aider Pharmaciens sans Frontières en envoyant un soutien financier, ou en offrant un peu de votre temps. **Pour prendre contact :** PSF Hérault - BP 4185 34092 Montpellier Cedex Tél : 67.04.58.73



Les médicaments arrivent en vrac.



Un premier tri permet d'éliminer les médicaments périmés et irrécupérables.



Les médicaments sont classés et répertoriés...



... conditionnés



prêts pour l'envoi dans des missions humanitaires.



Les médicaments irrécupérables partiront à l'incinération.

## DOSSIER

# SECURITE

# PREVENTION DELINQUANCE

18 JUN 10-17H  
MOBILISATION POUR LA SECURITE DE LA VILLE

Tables rondes :

1. La prévention animée par Christine Lazergues.
2. La Police municipale avec Paul Prunier.
3. La sécurité dans les quartiers avec André Vézinhet.
4. La Sécurité, la Ville, l'Etat avec Jacques Martin.

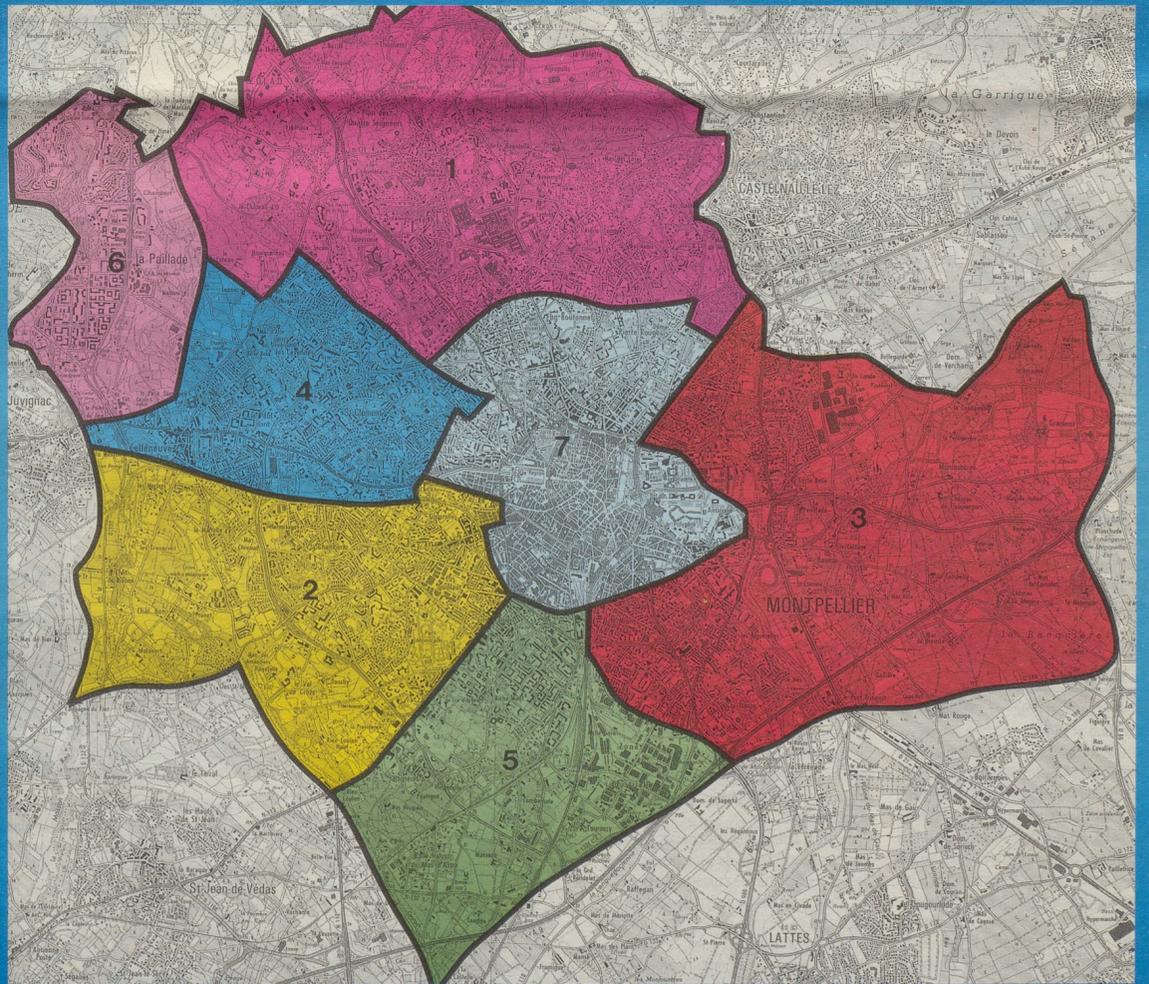
**7** commissariats de Police nationale sont nécessaires pour assurer la sécurité dans les quartiers. L'ouverture, au Printemps 93, d'un commissariat à l'Opéra Comédie (n° 7) et d'un second à La Paillade, avant la fin de l'année, constituent des avancées importantes, mais il manquera encore 5 commissariats et 220 policiers à Montpellier. Mobilisons-nous le 18 juin !



Le poste de police nationale de l'Opéra Comédie a été inauguré le 24 juin 1993 par Georges Frêche et le préfet de l'époque, Bernard Gérard.

## LÉGENDE

- 1 Facultés, Aiguelongue, Plan des 4 Seigneurs ;
- 2 Gély-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle, Montpellier-Village, Val-de-Croze ;
- 3 Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion, Avenue de Palavas, Les Aubes, La Pompignane ;
- 4 Celleneuve, Le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément
- 5 Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna, Croix d'Argent.
- 6 La Paillade
- 7 Ecusson-Comédie, Gares, Candolle, Arceaux





26 avril, concertation à la mairie entre la police



nationale et la police municipale. De g. à d. : MM. LASSUS, directeur police municipale, Prunier, conseiller municipal délégué à la police, Kuhn, directeur départemental de la police nationale, Casanière, commissaire divisionnaire, et Perrin, commissaire principal, chef de la sécurité publique.



La police municipale assure la sécurité à la sortie des écoles.



Ilotage sur les marchés et dans les quartiers.



8 postes de police municipale...



...au service des habitants dans les quartiers.

## ENTRETIEN AVEC MAITRE JACQUES MARTIN, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE A LA SECURITE PUBLIQUE

Depuis un an, Jacques Martin assure la délégation à la Sécurité Publique. Prévention, écoute des citoyens et coordination sont les maîtres-mots de sa nouvelle mission.



LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ DES MONTELLIÉRAINS

"C'est à la suite des réunions de quartier qui se sont tenues au printemps dernier que le Maire a décidé de créer une délégation à la sécurité publique et qu'il me l'a confiée. La sécurité était en effet apparue, au cours de ces réunions, comme une des préoccupations majeures des montpelliérains.

Ma première action dans le cadre de ma nouvelle mission a été d'apporter une réponse personnelle à tous les gens qui avaient posé des questions au Maire sur des problèmes de sécurité."

LA PRÉVENTION AVANT TOUT

"La sécurité, c'est d'abord un problème de prévention. Il faut dans ce domaine reconnaître le travail énorme que conduit Mme Lazerges envers les jeunes. Des expériences comme la Carte Eté Jeunes qui permettent aux jeunes d'avoir des activités de loisirs, culturelles, sportives, au lieu d'être désœuvrés sont essentielles. Ce travail, orienté prioritairement vers les jeunes est très important, mon expérience me démontrant que la petite délinquance, la plus habituelle mais aussi la plus dérangeante est malheureusement l'apanage des jeunes."

COORDINATION DE TOUS LES INTERVENANTS

"Une autre priorité est de faire en sorte que tous les pouvoirs de police travaillent de manière coordonnée. C'est ainsi que nous avons mis en place tous les mois une réunion avec le Directeur de la Police Urbaine, M. Kuhn, le Secrétaire Général de la Mairie, Claude Cougnenc, Paul Prunier qui s'occupe de la Police Municipale, et moi-même. Dans le cadre de ces réunions de concertation, nous définissons des priorités, collationnons les problèmes les plus urgents pour tenter d'y apporter une solution rapide. Ainsi, nous sommes en train de discuter avec la Police Nationale, de l'installation d'un Commissariat de Police sur le Grand Mail de la Paillade. La Ville est prête sur ce projet à apporter une aide financière alors qu'elle n'y est pas tenue."

A L'ÉCOUTE DE NOS CONCITOYENS

"Nous restons en permanence à l'écoute de nos concitoyens et en particulier des présidents de Comités de Quartiers. J'assiste toujours aux réunions auxquelles ils m'invitent pour les écouter, les informer de ce que nous entreprenons, et définir avec eux les actions les plus urgentes à entreprendre. J'ajouterai que je suis en contact permanent avec le Parquet de Montpellier avec lequel j'entretiens des rapports privilégiés. Or, c'est le Parquet qui peut décider d'une opération de contrôle ou de police dans un quartier déterminé. La aussi, la Ville travaille en étroite collaboration avec M. le Procureur."

Depuis 12 ans, la police municipale veille à la tranquillité des administrés. Paul Prunier, Conseiller Municipal délégué, insiste sur l'importance de la prévention et du dialogue dans l'action des policiers municipaux.



Comment les missions de la police municipale sont-elles définies ?

Il n'existe pas de texte national qui détermine les missions, les activités et les modalités de fonctionnement des services de police municipale. Nous avons donc, en concertation avec les organisations syndicales mis au point un règlement de travail qui donne apparemment satisfaction à tout le monde.

Chacun connaît les policiers municipaux comme distributeurs de papillons sur les pare-brise des voitures en stationnement irrégulier, est-ce leur seule fonction ?

L'exécution et le respect des arrêtés municipaux en matière de circulation, stationnement, affichage, surveillance des foires et des marchés, commerce sur la voie publique, font effectivement partie des missions des policiers municipaux mais leur première mission est une mission de prévention.

La prévention dans quel domaine ? D'abord la prévention des actes de délinquance par la pratique de l'ilotage dans

# POLICE MUNICIPALE MISSION PREMIERE LA PREVENTION



les quartiers. Vous savez, la seule apparition d'un uniforme a un effet déterminant sur les intentions malhonnêtes des petits malfaiteurs et des délinquants. La police municipale joue aussi un rôle important dans le domaine de la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles, aux endroits rendus dangereux par la circulation automobile, et en prévenant par une présence dissuasive aux abords

des établissements scolaires les tentatives de racket, de vol, et de commerce de drogue.

De quels moyens disposent les policiers municipaux ?

Contrairement aux policiers d'Etat qui sont responsables de la lutte contre le banditisme et qui ont un rôle de répression à jouer, les policiers municipaux ne sont pas

armés, mais ils ont prêté serment devant le président du Tribunal de Police. Cependant, le seul pouvoir de dissuasion et d'écoute leur permet neuf fois sur dix de venir à bout des situations difficiles. Nous travaillons cependant en concertation avec la Police Nationale. Les responsables se rencontrent chaque semaine pour une réunion de travail.

## 8 POSTES DE POLICE MUNICIPALE

1 Poste Central - Antigone  
Hôtel de Ville  
1, Place Francis Ponge  
67.34.70.00

2 Saint-Martin  
1, rue Vachet  
67.58.72.26

3 Lemasson  
Bd Pedro de Luna  
67.69.15.49

4 Cité Gely  
Rue Faubourg Figuerolles  
67.47.48.27

5 Petit Bard  
14, avenue du Petit Bard  
67.45.12.20

6 La Paillade  
Tour n°2  
Les Tritons  
67.75.22.14

7 Gambetta  
29, Cours Gambetta  
67.58.21.77

8 Aiguelongue  
Rue des Cétoines  
67.41.41.44

## MARIE FRANCALANCI : "JE CONTINUERAI A ME BATTRE CONTRE L'INSECURITE"

Marie Francalanci, commerçante de la rue de Verdun, préside, depuis le début de l'année, le comité de pilotage sécurité au sein de la C.C.I.

Marie Francalanci n'est pas du genre à se laisser abattre. Commerçante de la rue de Verdun, confrontée aux problèmes de délinquance et d'insécurité qui régnaient dans son quartier l'année dernière, elle a mis toute son énergie - qui semble sans limite ! - à affronter de face les difficultés et à remuer ciel et terre pour trouver une solution positive.

Et cela a marché : "Aujourd'hui, dites-le bien aux Montpelliérains, le quartier Verdun-Boussairrolles est devenu beau, propre et sain. La clientèle et les promeneurs peuvent revenir. Le ménage a été fait. On a un quartier sympa, avec des restaurants, des cinémas, des boutiques, des commerçants qui sont prêts à accueillir tous les publics. D'autres quartiers nous jalouent même aujourd'hui, disant que c'est devenu le quartier le plus protégé de Montpellier. Nous revenons pourtant de loin. Entre les dealers de la rue Boussairrolles (25 à 30 par jour), les marginaux et les clochards plus ou moins menaçants de la rue de Verdun, le quartier était en train de mourir. Les commerçants et les résidents rassaient les murs. On ne laissait plus les enfants sortir seuls et la clientèle se faisait rare. Pour moi, il n'était pas question de se laisser faire. Alors j'ai pris l'offensive en essayant de rassembler les esprits".

La première offensive de Marie Francalanci a été de monter l'association "Quartier Verdun-Boussairrolles". Deuxième opération : des pétitions rassemblant des milliers de signatures adressées au Président de la République et au Ministre de l'Intérieur.

Troisième offensive : une vaste campagne de presse pour dénoncer la situation et pour couronner le tout, la menace de créer des milices avec les risques de "bavures" que celles-ci supposent. Le résultat ne s'est pas fait attendre, se félicite Marie Francalanci : "il y a eu une mobilisation générale des élus mais sur-



Autour de Marie Francalanci (1<sup>er</sup> rang, au centre), les membres du comité de pilotage sécurité, réunis en janvier dernier.

tout des principaux responsables des problèmes de sécurité, à savoir le Préfet, le directeur de la Police Nationale et les responsables de la brigade des stupéfiants. Des vraies mesures ont été prises pour assurer la sécurité dans le quartier, efficaces, avec des garde-fous pour désamorcer immédiatement toute nouvelle dégradation de la situation".

Le succès de cette opération ponctuelle sur un quartier a conduit la Chambre de Commerce à créer en son sein une commission chargée des problèmes de sécurité sur le grand Montpellier. Marie Francalanci a tout naturellement été choisie pour présider les travaux de cette commission. Son mot d'ordre, l'efficacité. C'est dans cette optique qu'elle a réuni en janvier dernier toutes les personnalités ayant un rôle à jouer pour garantir la sécurité et la tranquillité des quartiers : "des engagements précis ont été pris par chacun : changer les horaires des ilotiers de la police nationale pour que ces horaires coïncident avec ceux de la délinquance,

renforcer la cohésion entre la police nationale et la police municipale ; utiliser les policiers à faire en priorité un travail de terrain plutôt qu'un travail de bureau ; intensifier la lutte contre les vendeurs à la sauvette qui font de l'ombre aux commerces. Une nouvelle réunion en mai fera le point de ces mesures.

Cela dit, un problème demeure, celui des effectifs de police. Pour assurer la sécurité sur l'ensemble de la ville, il est évident qu'il y a un manque criant de policiers. Les problèmes ont été réglés rues de Verdun et Boussairrolles. Mais il ne faudrait pas que la délinquance se déplace dans un autre quartier. Je sais que Georges Frêche et le Conseil Municipal se proposent d'organiser une grande action en juin pour consulter la population et réclamer des policiers supplémentaires et des commissariats de police dans les quartiers. Nous, sur cette proposition, on marche complètement, et nous sommes sûrs que tout Montpellier suivra".

# LA PREVENTION, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



Par Christine Lazerges, Adjointe au maire chargée de la jeunesse et déléguée au conseil communal de prévention de la délinquance

Le Conseil Communal de prévention de la délinquance (C.C.P.D.) a 10 ans. Très vite, cette institution multipartenaire est devenue pour l'ensemble de ses acteurs, élus, magistrats, fonctionnaires, représentants du monde associatif, un lien privilégié d'échanges et de réflexion. Grâce aux effets de synergie d'un réseau d'administrations et d'associations de qualité, le C.C.P.D. conduit chaque année de nombreuses actions en faveur des plus marginalisés et des plus défavorisés.



La classe ouverte, une des actions du Conseil communal de prévention de la délinquance.

Ces actions se rattachent à des chapitres divers, reflétant l'étendue du champ de la politique de prévention : insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, lutte contre l'illettrisme, contre la toxicomanie, contre la récidive, développement du civisme, aide aux victimes...

C'est par exemple au Conseil Communal de Prévention de la Délinquance que l'on doit la classe ouverte, les adultes-relais dans les quartiers, le bus Info-Jeunes, etc. Aucune de ces opérations ne pouvait reposer sur les épaules d'un seul partenaire. Aucun n'en aurait pris la responsabilité seul. Pour choisir ses actions, le C.C.P.D. ne s'appuie pas sur l'intuition mais sur une connaissance aussi scientifique que possible des nécessités du terrain, basée sur des statistiques, des études, des recherches.

Devant la montée de la petite délinquance, devant le développement d'une société à deux vitesses, plus que jamais le C.C.P.D. constitue un des maillons essentiels du dispositif mis en place pour lutter contre l'insécurité, l'exclusion et faire de Montpellier une ville vraiment solidaire.

## "LE COMMISSARIAT DE POLICE QUI SERA OUVERT JOUR ET NUIT SUR LE GRAND MAIL DEVRA JOUER UN ROLE SOCIAL"

Antoine Pereniguez, directeur du cinéma Diagonal Paillade a tiré dernièrement la sonnette d'alarme sur l'insécurité régnant sur le Grand Mail à la Paillade, et sur la nécessité de prendre d'urgence des mesures. Entretien.

### Y a-t-il de réels problèmes d'insécurité à la Paillade ?

La Paillade, c'est une vraie ville où dans l'ensemble on vit plutôt bien. Les problèmes que nous rencontrons sont très localisés, sur le Grand Mail. Ils ne sont pas nouveaux. Il y a toujours eu ici un peu de délinquance, des jeunes découverts qui trainent. Mais les problèmes se sont considérablement amplifiés depuis 2 ou 3 ans. Ce coin ici est devenu une sorte de ghetto. On craque. On arrive à une côte d'alerte et on a peur d'aboutir à une situation irréversible.

### Comment ces problèmes se traduisent-ils pour vous ?

Cette situation a des répercussions importantes sur la fréquentation de la salle. Il y a des gens qui nous écrivent qu'ils ne veulent plus venir ici car cela fait la troisième fois qu'ils retrouvent leur voiture fracturée en sortant. Aujourd'hui, les problèmes s'intensifient. Il ne s'agit plus seulement de voitures fracturées, mais des gens ont

été menacés, molestés. Il y a eu des vols de sacs, des braquages au couteau... C'est tout le projet du Diagonal qui est en jeu. Le pari, quand nous avons créé ce cinéma en 1989 avec l'aide de la Ville, était d'en faire une salle pour un public régional, (pas un simple cinéma de quartier), avec une programmation éclectique comportant aussi bien des films grand public que des films d'art et d'essai. Pendant trois ans, ce pari a été en passe d'être gagné. Les gens venaient de partout. Aujourd'hui, ils hésitent à venir.

### Une présence policière plus importante sur le terrain pourrait-elle améliorer la situation ?

Il ne s'agit pas de mettre des CRS partout, mais c'est sûr qu'il faudrait plus de policiers sur le terrain. Aucun agent ne passe jamais sur le Grand Mail. Les gens qui ont de mauvaises intentions peuvent donc agir en toute tranquillité. S'il y avait un commissariat de police ouvert jour et nuit sur le Grand Mail, cela calmerait certaine-

ment les esprits. Mais j'insiste, ce qu'il faut c'est une présence dissuasive, pas des types avec des mitraillettes au poing. Un commissariat de police dans un quartier a un rôle social à jouer au même titre que l'église ou le bureau de poste. Ceci dit, cela ne suffira pas. Il y a un cadre de vie agréable à la Paillade avec des équipements nombreux et variés. J'applaudis des deux mains à ce travail réalisé par la Ville mais je pense qu'elle doit maintenant aller au-delà et s'intéresser plus au côté social et humain, sur le terrain, au quotidien. Je travaille en liaison avec de nombreuses associations et structures de la Paillade : Gaby Hobt de l'Association des Habitants et Travailleurs de la Paillade, Luc Bremer de la Maison pour Tous, Denis Rey de l'OPAC, les instituteurs de la ZEP, l'IFAP, etc. Je ne suis pas un spécialiste de la question mais je suis sûr qu'en réfléchissant avec tous ces gens là, on pourrait trouver des solutions sur le plan social.

ne se contentent pas de circuler à mobylette mais qui soient vraiment intégrés au quartier, qui connaissent vraiment le terrain, tous les commerçants, les travailleurs sociaux, les maisons pour tous, le centre social, les associations. Nous demandons que ce commissariat soit ouvert 24h sur 24h. Toute la délinquance se passe en fait le soir et plus particulièrement les week-ends. Il ne faut donc pas fermer à 18h. Nous soutiendrions donc l'équipe municipale dans son action en juin prochain pour réclamer des effectifs de police et des vrais commissariats de quartiers."



# Brèves

## MERCI

- du directeur de la Prévention Routière, M. Jaccarino, à M. le Maire : (...) Notre Comité a bien reçu la subvention de 4.775.00F allouée par votre Commune à notre Association pour l'année 1994. Nous vous remercions vivement du soutien que vous apportez à notre action et nous vous assurons de notre disponibilité pour une plus grande sécurité sur les routes de notre département (...).

- M. Samalin, Office Central de la Coopération à l'école, à M. le Maire : (...) Nos plantations de petits chênes sur le Massif de la Gardiole se sont heureusement terminées cette année encore. Elles ont intéressé, entre le 14 mars et le 19 avril, 1.100 écoliers montpelliérains. A l'occasion de 4 séances nous avons pu utiliser les Cars "Eveil" autorisés à s'éloigner du "district". Je vous remercie pour l'aide précieuse que vous nous apportez (...).

- M. Nicolas Mateo, directeur de l'Inibap, à M. le Maire : J'accuse réception et vous remercie pour la copie de vos courriers datés du 3 courant adressés à M. Nicolas Sarkozy, Ministre du Budget et à M. Alain Juppé, Ministre des Affaires Etrangères. J'apprécie vivement vos efforts personnels pour faire aboutir à temps la ratification de

l'Accord de Siège de l'Inibap. J'espère que ces efforts porteront prochainement leurs fruits et se concrétiseront par l'inscription prioritaire du projet de ratification à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire. En vous remerciant pour votre fidèle appui, je vous prie de croire, (...).

## MONTPELLIER DANSE 94

Le bureau de location de la 14ème édition du Festival International Montpellier Danse ouvre le lundi 9 Mai, dans le Hall de l'Opéra-Comédie. Il sera ouvert tous les jours (sauf le dimanche et jours fériés) de 10h à 14h et de 15h à 19h. Il est possible également de faire des réservations par téléphone au 67.60.91.91, à partir du 9 Mai de 10h à 14h et de 15h à 19h.

## BOURSE DE MINIATURES

L'association des commerçants du quartier des Aubes organise une bourse de miniatures, trains, jouets anciens, le 5 juin de 9h à 18h, à la Salle des Aubes (parc Rimbaud). Pour tout renseignement : "Au temps de la Miniature" : 67.60.53.02.

## QUARTIER BOUSSAIROLLES

Animation commerciale du 16 au 21 mai. Nombreux cadeaux à gagner pendant cette semaine d'animation. Venez découvrir ce quartier !

## REUNIONS D'INFORMATION DEMETER

Quartier Montpellier Centre/Croix d'Argent/Gambetta Mardi 10 Mai à 18h30 Ecole Primaire Gambetta 20, rue des Soldats - Montpellier Quartier Les Cévennes/Arceaux Jeudi 19 mai à 18h30 Ecole Primaire Cité Astruc 5, rue de Clémentville - Montpellier Quartier Près d'Arènes/Saint-Martin Jeudi 26 mai à 18h30 Maison pour Tous l'Escoutaire Rue des Razeteurs - Montpellier Quartier Montpellier Centre/Antigone/Pompignane Mardi 31 mai à 18h30 Ecole Primaire Paul Painlevé 601, Avenue de la Pompignane - Montpellier

## OFFICE DU TOURISME

Programme des visites guidées à thèmes : (départ à 14h30) Mercredi 11 mai : La pharmacie et la faïence Jeudi 19 mai : Le quartier du Peyrou Jeudi 26 mai : Le jardin des plantes Jeudi 2 juin : Le musée Atger et ses collections Jeudi 9 juin : Jardins dans la ville.

Dans le cadre du Mai de Rabelais, l'Office du Tourisme organise des visites sur le thème de : Rabelais et la Médecine Mardis 10, 17, 24, et 31 mai, 7 et 14 juin. Tél : 67.58.67.58

- Articles L.122.20 et R.122.7 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal. Communication.
- Informations de M. le Maire.
- Question d'actualité municipale : question de M. Jamet à M. le Maire.
- Affaire retirée.
- Election de délégués du Conseil Municipal à la Commission d'Adjudication et d'appel d'offres. Titulaires : Mle Germain (Vice-Président), MM. Puccinelli, Zemmour, Fleurence, Coiffard ; Suppléants : MM. Tempesti, Prunier, Pouget, Amorros et Mme Begin.
- Election de M. Raymond Dugrand représentant du Conseil Municipal aux Commissions d'adjudications ou d'appels d'offres.
- Désignation d'un nouveau représentant de l'administration à la Commission Administrative Paritaire : M. Igouininc (titulaire), M. Bresse (suppléant) ; et au Comité Technique Paritaire : M. Soulas (titulaire), Mlle Germain (suppléant).
- Election de M. Vézinhel, représentant du Conseil Municipal à la Commission Consultative Economique de l'Aéroport Montpellier-Méditerranée.
- Désignation de M. Pouget (titulaire) et M. Tempesti (suppléant), représentants du Conseil Municipal à la Commission Départementale d'Équipement Commercial.
- Election de Mme Begin, représentant du Conseil Municipal au Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.
- Election de M. Zemmour, représentant du Conseil Municipal au Conseil de District de l'agglomération de Montpellier.
- Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès des établissements scolaires : Jean Moulin (Louis Calmels) et L.E.P. La Colline (J. Begin).
- Désignation de Mle Germain, représentant du Conseil Municipal au sein de la Commission de réforme des véhicules.
- Désignation de Mlle Germain (titulaire) et M. Pouget (suppléant) représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société Héraltaise d'Economie Mixte de Construction.
- Election de M. Paul Prunier, représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier. (SEMIFIM).
- Demandes de subventions pour la réalisation d'une aire de stationnement pour les gens du voyage.
- Avis du Conseil Municipal sur le pro-

jet de Plan d'exposition aux risques naturels d'inondations transmis par M. le Préfet après enquête publique.

- Acquisition d'un terrain appartenant aux conjoints Violla (avenue de Boirargues, lieu-dit Pont Trinquat), dans le cadre de la Zac Richter.
- Classement dans le domaine public communal de la rue Françoise Dolto et des places Jacques Anquetil et Antonio Gaudi.
- Classement de la rue Jules Isaac dans le domaine public.
- Vente par la Ville à la SERM du terrain cadastré section TO n°77 en vue de l'aménagement du Centre de Soins et de Traitement Dentaire.
- Désignation de Mle Germain et M. Puccinelli, assistants de M. le Maire pour les opérations de mise en vente par adjudi-

- Transfert de garantie de la Ville à un emprunt de 2.100.000F contracté auprès de la Caisse d'Épargne par le C.C.A.S., pour un montant de 1.893.100F auprès du même organisme.
- 33.33.34. Garanties de la Ville à l'OPAC : emprunt de 3.2MF pour l'acquisition de 20 logements situés Résidence Petit Bard ; emprunt de 23.7MF pour la construction de 198 chambres à la Résidence Universitaire Vert Bois ; emprunt de 4MF pour la construction d'un immeuble, rue de la Croix du Capitaine.
- Annulation de la Garantie de la Ville à l'OPAC pour un emprunt de 14.03MF destiné à la construction de 152 logements pour étudiants Université Paul Valéry.
- Participation de la Ville aux frais de fonctionnement matériel des établissements d'enseignement privé sous contrat pour l'année 1994.



- Appel d'offres ouvert pour la dévolution des travaux d'extension du réseau d'assainissement sous l'avenue de la Gaillarde.
- Autorisation de poursuivre les travaux de construction du réseau eaux usées/eaux pluviales rue de Centrayrargues, en fonction des sommes prévues au budget primitif 94.
- Diffusion des modalités

d'inscription obligatoire aux restaurants scolaires lors de la rentrée scolaire.

- Avis défavorable à toutes les décisions de blocage et de suppression de postes dans l'enseignement de premier degré en préparation de la rentrée scolaire 94. Acceptation des créations de postes.
- Attribution de 10.000F de subvention à l'Association "Les Passagers de l'Art", assurant la promotion de la jeune création régionale.
- Lancement du projet de Médiathèque à la Paillade : élection des membres du jury (5 titulaires : MM. Vézinhel, Lévy, Léviata, Talvat et Mme d'Abunto). 5 suppléants : Mme Colas, M. Estève, M. Boisson, M. Amorros) ; lancement du concours d'architecture et demandes de subventions.
- Subvention de la Ville à l'Association Vent du Sud et Centre Culturel Portugais pour l'organisation d'un spectacle ouvert.
- Convention d'utilisation du domaine public pour l'exploitation d'un circuit de petits chevaux à pédales aux Jardins du Peyrou.
- Révision du contrat de l'assistant technique chargé du développement et de la maintenance de la procédure SAS.
- Subvention par la Commission Enseignement, des Associations "L'Art en Fête" et "L'Art Contemporain à l'Ecole", dans le cadre des actions d'animation et de soutien scolaire.

## ASSOCIATIONS DE QUARTIER : LE POINT DE VUE DE GABY HOBT, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS ET TRAVAILLEURS DE LA PAILLADE



Antoine Pereniguez et Gaby Hobt à l'inauguration du Diagonal Paillade en 1989.

On vit aussi bien si ce n'est mieux à la Paillade que dans d'autres quartiers. Mais depuis quelques années des difficultés apparaissent dans trois secteurs bien précis. Ces ensembles se transforment peu à peu en ghetto : les commerces ferment, les gens qui le peuvent déménagent, les autres s'enferment et le soir, les jeunes sortent dans la rue, dans les cages d'escalier. Ils font du bruit, boivent de la bière, cassent, taggent, se droguent, dealent... Le problème social est grave. C'est en outre l'héritage de la politique aberrante de construction des grands ensembles qui aboutit à de trop forte

concentration de population. On ne régle pas les problèmes de la crise et du chômage mais on pourrait certainement améliorer la sécurité en multipliant le nombre des éducateurs et travailleurs sociaux qui s'occupent des jeunes. Ils sont déjà nombreux. A la Paillade Nord, il y a l'AJPPN ; au Grand Mail une association installée dans l'immeuble Font del Rey s'occupe de sport, de loisirs, de culture ; à Oxford, le Secours Populaire vient de s'implanter ; à Uranus depuis deux ans, un centre de loisirs jeunes tenu par des policiers fonctionne. Il faut considérablement renforcer ce type d'action. D'autre part, depuis des années, notre

association réclame l'ouverture d'un commissariat à la Paillade. Un vrai. Pas un simple poste de police comme celui qui existe en bas, près de la piscine. Actuellement, il existe un bureau qui enregistre les plaintes et qui ferme à 18h. Par ailleurs, deux ilotiers à la Paillade Sud, deux ilotiers à la Paillade Nord exercent une surveillance à mobylette. Nous redisons ce que nous avons déjà dit à Georges Frêche et à M. Kuhn en décembre dernier à la Maison pour Tous Léo Lagrange : les habitants demandent un commissariat qui soit central, au milieu de la population, avec des policiers de terrain en beaucoup plus grand nombre, qui

## CALENDRIER SPORTIF

Nationaux UFOLEP  
Palais des Sports  
René Bougnol  
21-22 mai

## FOOTBALL

Tournoi Juvénal  
Antigone  
Grammont  
21-23 mai  
Tournoi FC Croix d'Argent  
21-23 mai  
1er Tournoi de l'Amitié  
Grammont  
4-5 juin  
Tournoi du Mas Prunet  
Terrain Fourcade  
4-5 juin  
Tournoi ASPTT Vauguières  
4-5 juin  
Tournoi du MUC Stade Prévost + Mail des Abbés  
5 juin

## ATHLETISME

2e Jogging des Architectes  
La Paillade  
22 mai

## BOULES

8e Grand Prix Bouliste  
Ville de Montpellier  
Grammont  
28-29 mai

## CYCLISME

Journée du Vélo  
5 juin

## TRIATHLON

5e Triathlon de Montpellier  
Antigone  
5 juin  
19 mai

## TOURNOI INTERNATIONAL MEDITERRANEEEN DE HANDBALL

Organisé par le Club de Montpellier Handball, le Tournoi International Méditerranéen, se déroulera le 19 mai 1994 au Palais des Sports René Bougnol. Ce tournoi verra

s'opposer des équipes du Japon, Israël, France et Égypte.  
Renseignements : 67.22.51.77

## SEMAINE DE L'EUROPE

**DU 9 AU 14 MAI**  
**Exposition**  
9-14 mai, Maison de l'Environnement.  
**Cinéma**  
9 mai. Présentation du film roumain "Trahir". Salle Rabelais.  
**Conférences**  
9 mai. Georges Frêche. "L'histoire de l'Europe de Charlemagne à nos jours".  
10 mai - 17h. Charles André. "Europe et les entreprises face au marché mondial".  
Patrick Geneste. "Un exemple : les entreprises de MLR Technopole et l'Europe".  
10 mai - 20h30. Jacques Aldebert. "Comment enseigner l'Europe".  
11 mai. Tarmo Kunnas. "L'entrée des pays scandinaves dans l'UE".  
13 mai - 17h30. Jean-Pierre Raffin. "Europe et l'Environnement".  
13 mai - 20h30. Georges Sutra de Germa. "Les institutions, de Jean Monnet à l'Union Européenne".

**FOIRE AUX CHEVAUX**  
La Foire aux Chevaux se déroulera le 29 mai aux Arceaux.

**VELOS POUR TOUS**  
Horaires d'été : les vélos sont empruntables tous les jours de 9h à 21h au kiosque Bosc sur l'Esplanade, jusqu'au 1er septembre 1994.

# ACTUALITE

## 7-14 MAI SEMAINE DU MALI

Pendant une semaine, l'Association des Maliens de Montpellier, vous invite par le biais d'expositions, tables rondes, projections et différentes animations à découvrir les différentes facettes de la culture malienne. Vie quotidienne, artisanat, système scolaire, mais aussi la santé, les médias, le tourisme, le rôle des ONG... L'exposition gratuite organisée à la Maison des Syndicats à Antigone (de 10h à 17h) pourra servir de préambule à cette grande semaine

d'animation et de convivialité. Chants traditionnels, défilé de mode, spectacle de danse compléteront la présentation d'un pays et d'un peuple au charme unique et attachant.

**Pour tous renseignements : Association des Maliens de Montpellier Maison des Tiers Monde 27, boulevard Louis-Blanc Tél : 67 72 12 03**

## 27-28-29 MAI ANTIGONE DES METIERS D'ART ET DE LA CREATION



Plus de 150 artisans et artisans libres réunis sur la Place du Nombre d'Or et la Place du Milénaire, à Antigone, pour cette nouvelle édition. Au programme : souffleurs de verre, peintres, céramistes, artisans bijoutiers, relieurs, créateurs de vêtements, graveurs sur marbre... Avec cette année la présence de stands alimentaires, présentant un grand choix de spécialités régionales. Une occasion rêvée de trouver des idées de cadeaux pour la fête des mères. Cette manifestation est organisée par l'Association des Commerçants d'Antigone, la Ville de Montpellier, la Chambre des Métiers et la Délégation Régionale au Commerce et à l'artisanat.

## 5 JUIN ANTIGONE DE L'ENVIRONNEMENT

Organisée le dimanche 5 juin, de 7h à 21h, Place du Nombre d'Or, l'Antigone de l'Environnement permettra au grand public d'aller à la rencontre de plus d'une vingtaine d'associations de la Ville et du District. Stands, animations, accompagnement de classes, rythmeront cette nouvelle édition, plus particulièrement placée sous le signe

de "l'air", en raison du thème adopté par la Maison de l'Environnement. L'air, support de vie, sera ainsi évoqué sous son aspect météorologique, climatique et énergétique. Un aspect illustré par de nombreux jeux organisés autour de ballons ou d'expositions consacrées aux oiseaux.

## 14 MAI 11<sup>e</sup> FETE DES CONTINENTS

Plus de 130 représentants de toutes les nationalités présentes à Montpellier, célébreront au cours d'une fête pleine de couleurs et de musiques, l'unité entre les peuples de tous les continents. Pour la onzième année, Radio Maguelone s'associe à la Municipalité pour une grande manifestation populaire organisée au cœur de la cité, sur la place de la Comédie.

Un scénario un peu particulier conduira cette nouvelle édition. Une vingtaine de

groupes apporteront d'un lieu historique fondateur de la ville, un morceau d'un grand puzzle qui sera, au fur et à mesure, reconstitué sur l'Esplanade, près du Kiosque Bosc. Les messagers arriveront à moto, emmenés par des membres de l'Association des Motards Chrétiens. Le soir, un repas festif sera offert par la Municipalité aux représentants des différentes nationalités, ponctuant ainsi une journée placée sur le signe de la convivialité et de la connaissance réciproque.

## 28-29 MAI L'E.A.I. EN FETE

L'École d'Application de l'Infanterie organise les samedi 28 et dimanche 29 mai, une fête annuelle présentée sous forme de "Journées portes ouvertes". Après la cérémonie militaire organisée au parc Montcaim, le samedi 28 dès 10h30, cette manifestation ouverte au public ménagera une part importante à l'animation. De nombreuses activités récréatives ont été prévues (mur d'escalade, parcours

d'audace, stand de tir, promenade en véhicule blindé, exposition de matériel, stand club féminin, stand pour les enfants. Le public pourra également assister à plusieurs démonstrations de sauts en parachute, skate-board, bicross ou arts martiaux. En préambule de cette manifestation, une série d'aubades seront données, Place de la Comédie, de 18h30 à 20h00, les jeudi 26 et vendredi 27 mai.



## 2, 3, 4 JUIN ANTIGONE DU VIN

"Vin et gastronomie", "Vin et Tourisme", "Vin et Art" servent de fil conducteur aux tables rondes et animations organisées lors de la prochaine édition de l'Antigone du Vin.



Bénéficiant de la présence d'écrivains, artistes, maîtres cuisiniers, spécialistes du vin, musiciens et troupes de théâtre, cette manifestation organisée par la Fédération des Caves Coopératives de l'Hérault, en collaboration avec les services de la ville, ajoute ainsi à la dégustation-vente des produits de la vigne, la découverte de sa culture et de son environnement. Pendant trois jours, une vingtaine de producteurs régionaux seront présents sur le site d'Antigone. Une exposition permanente retracera l'histoire de la vigne depuis l'antiquité et des ateliers permettront au public de s'initier, gratuitement et sur place, aux techniques de la dégustation.

2, 3, 4 juin - Antigone



Comédie du Livre 93 : (de gauche à droite) André Lévy, Francis Lalanne, Georges Frêche, Jean Marais, Max Lévy et Mia Romero.

## Le mystère Rabelais

1483 ou 1494 ? Ce sont les deux dates possibles pour situer la naissance de François Rabelais. Probablement à la Devinière, près de Chinon, dans la propriété de son père, l'avocat royal Antoine Rabelais. Jusqu'à sa mort, présumée en 1553, tout dans le parcours déconcertant de ce moine en rupture de vœux, médecin brillant, fin lettré et jongleurs de mots, philosophe, humaniste, est empreint d'un étonnant mystère. Son inscription, en 1530, à la Faculté de Médecine de Montpellier, en revanche, ne fait aucun doute. En dépit de l'interdiction papale d'utiliser le fer et le feu (le bistouri et la cauterisation), sa réputation dans le domaine de la médecine dure jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, et il exerce quelque temps dans notre ville, avant que sa biographie, à nouveau, saute quelques marches, allégrement franchies par la mythologie. "Pantagruel", "Gargantua", "Le Tiers livre", "le Quart livre", et un énigmatique "Cinquième et dernier livre de Pantagruel", témoignent par delà la légende, de son amour de la vie, exalté jusqu'à l'outrance, avec "une certaine gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites". A l'occasion de la Comédie du Livre qui célèbre cette année, l'une des plus importantes figures de la littérature et de la vie montpelliéraine, le public sera invité à participer à plusieurs animations : visites guidées de Montpellier au temps de Rabelais,

par l'Office de Tourisme, exposition de photographies à l'Espace Photo Angle, présentation de films rabelaisiens à la vidéothèque, conférences et tables rondes, organisées par la Bibliothèque Municipale et la Maison du Livre et des Ecrivains, lectures offertes par l'Association La Comédie du Livre, conférences du cycle Aspects de l'Art à la Renaissance organisées par les Amis du Musée Fabre et le Musée Fabre. Signalons enfin, à la bibliothèque municipale, l'exposition des prestigieuses collections du docteur Cavalier, bibliophile et amateur de François Rabelais, complétée d'autres dons et achats réguliers qui porte à plus de 110 éditions, le fond rabelaisien illustré par quelques noms célèbres : de Bernard Picard à Gustave Doré, d'Albert Dubout à André Derain. Cette exposition inscrit donc cette 9<sup>e</sup> édition dans la continuité de l'orientation donnée à cette manifestation autour de l'art et du patrimoine littéraire. Pendant toute la durée de la Comédie du Livre, la Bibliothèque éditera et mettra à la vente, 16 cartes postales reproduisant des illustrations d'œuvres de Rabelais, parmi lesquelles, les célèbres gravures de Gustave Doré.

**Pour tous renseignements : Association "La Comédie du Livre" Tél : 67 04 34 40**

## Gilles Gudin de Vallerin



### "Le livre en fête"

Avec près de 20 000 lecteurs recensés dans les bibliothèques et médiathèque de la ville, il apparaît, en effet, que la lecture est une des activités les plus populaires de l'activité culturelle de la ville. Que l'on vienne pour se documenter, s'informer, se distraire, les bibliothèques décentralisées ne suffisent plus aujourd'hui pour satisfaire la demande. C'est de ce constat qu'est né, autour du projet de grande Médiathèque Fellini, dont l'ouverture se profile à l'horizon 95, le plan d'aménagement des médiathèques décentralisées. Cinq sont prévues à terme. La construction de la Médiathèque Victor-Hugo, pour le secteur Mas Drevon, Tastavin, Croix d'Argent, est en cours, et la Ville vient d'accepter le projet de médiathèque à la Paillade. La reconstruction de la Bibliothèque Centrale, grâce aux services libérés par le déménagement des services discothèque et vidéothèque de la Médiathèque, ainsi que l'affectation de l'Hôtel de Sully permettront de nouvelles orientations, notamment de la culture pour tous, menée sur l'ensemble des quartiers de la ville.

# CULTURE

## COMEDIE DU LIVRE CHAPITRE NEUF !



François Rabelais - Œuvres. III. par Gustave Doré - Paris : Garnier Frères, 1873. Un des 25 exemplaires sur Chine.

## Sophie Pichon, Françoise Diep, Gilles Crépin...

### Autour du jeune public



L'association de la Comédie du Livre qui pilote la manifestation, et pour laquelle la bibliothèque assure un rôle de coordination, accorde une grande importance au secteur jeunesse. L'exposition "Gargantua", créée par Sophie Pichon, permettra en 14 panneaux d'évoquer la vie et l'œuvre de Rabelais, dont nous fêtons le 500<sup>e</sup> anniversaire cette année. Un questionnaire-jeu animé par les bibliothécaires assurera en accompagnement à la fois didactique et ludique à cette œuvre rabelaisienne. En gardant comme fil conducteur le thème des géants, des ateliers permettront aux enfants de participer d'une part à la création de contes et d'autre part, à l'illustration, grâce à l'utilisation de différentes

techniques plastiques. Certaines œuvres ainsi produites seront remises aux enseignants, d'autres constitueront le matériel d'une exposition qui circulera ensuite dans les bibliothèques de quartiers et les écoles. Cette animation, proposée par l'association "Art en Fête", accueillera les scolaires le vendredi et le samedi matin et

les "individuels" le samedi après-midi et le dimanche. Françoise Diep et Gilles Crépin animeront des ateliers de conte, où les histoires prendront pour thèmes, l'univers très rabelaisien des plaisirs de la table et des géants. Du 10 mai au 12 juin, la bibliothèque jeunesse abritera une exposition, accompagnée de projections sur les célèbres "Moumoulines", célèbres personnages de Tove Jansson, auteur et illustratrice finlandaise qui a donné naissance à un univers peuplé de trolls qui fascinent les enfants. Les Editions "Nouvelle Adresse", animeront enfin des ateliers de pliage à partir de leur collection de livres animés sur la nature "Esprit de papier", sans oublier le choix très large du stand jeunesse des libraires.



TREIZE VENTS / 31 MAI - 18 JUIN

## MARCHANDS DE CAOUTCHOUC

**A**près "Alceste" d'Euripide, récemment nommé aux Molières dans la catégorie des meilleurs spectacles de la décentralisation, Jacques Nichet présente à partir du 31 mai, la deuxième création 93/94 du Théâtre des 13 Vents. Il le fait avec le texte encore inédit, en France, d'un des plus grands auteurs israéliens contemporains : Hanoeh Levin. Créée à Tel Aviv en 1978, "Marchands de Caoutchouc" est une "comédie domestique" qui explore, en de courtes scènes, les relations qui se nouent entre une pharmacienne et ses deux galants. L'un a des économies, l'autre un

stock de préservatifs dont il voudrait se débarrasser. L'amour a bien peu de place dans leur négociation, et les après discussions des personnages que l'auteur s'amuse à projeter au second acte, vingt ans plus tard, seront les mêmes. Comment s'engager si l'on craint de perdre ! Comment aimer sans donner ? Bella, Iohanan et Schmuel aimeraient pouvoir atteindre le bonheur qu'ils situent dans le mariage, mais leur crainte de "se faire avoir", de donner sans recevoir, fait obstacle à une éventuelle concrétisation. Paradoxalement, sur scène, Christine Murillo, Jean Benguigui et Wojtek Pszoniak, les trois comé-

diens, se donnent et se dépensent sans compter pour interpréter cette très drôle histoire d'hommes et de femmes, perdant leur vie à force de vouloir la préserver. Marchands de Caoutchouc s'inscrit dans la tradition de la vraie farce, un mélange de sexe, d'argent, de rire et de mort.

**Marchands de Caoutchouc de Hanoeh Lévin**  
Mise en scène Jacques Nichet

**Du 31 mai au 18 juin**  
Renseignements et réservations :  
Tél : 67 58 08 13

DU 11 AU 16 MAI

## MICHELE ETTORI SE DECOUVRE

**C**réée en septembre 83, la Compagnie de Danse Michèle Ettori, installée à Montpellier, travaille régulièrement la création, l'enseignement et l'animation scolaire. Son actualité de mai est en ce sens significative qu'elle permet de présenter plusieurs aspects de son travail. Un solo de Michèle Ettori sera créé à Lyon, au Théâtre de la Croix Rousse, les 19 et 20 mai prochains. La Compagnie préparera ensuite la création "Rendez-vous au Jardin", feuilleton conçu en sept épisodes pour le Festival de Montpellier Danse. Un projet de tournée au Québec est à l'étude pour septembre. Enfin, l'actualité de ce mois de mai se concentre principalement autour d'un stage professionnel animé par l'américain Francis Savage.

**Renseignements :**  
Compagnie Michèle Ettori  
Tél : 67 47 25 16



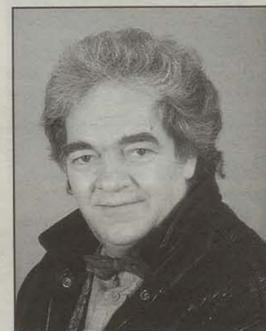
# 85% DE LA VILLE DEJA CABLEE



**A** la fin de l'année 94, 85 % des foyers de notre ville seront raccordés au réseau câblé. De plus, le seuil significatif des 10.000 abonnés a été atteint au mois d'avril, ce qui atteste un réel décollage (progression de 25 % en un an). Le taux de pénétration est sensiblement égal à celui des autres réseaux (autour de 12 %).

La grande nouveauté pour l'année à venir sera le raccordement des logements collectifs pour les constructions neuves comme pour les logements anciens au sujet desquels un accord a été signé entre l'opérateur France-Telecom-Câble et l'OPAC. Au terme de ce plan, ce sont 7800 logements qui seront câblés permettant non seulement l'accès au service antenne mais aussi des tarifs très favorables pour l'ensemble des programmes. Cette mesure sociale, subventionnée par la Ville à parité avec l'Etat a recueilli dans les consultations préalables près de 80 % d'approbation des habitants.

L'enrichissement de l'offre de programme s'est poursuivi. Ce sont actuellement 26 chaînes qui sont disponibles, sans compter les améliorations techniques que constitue la diffusion en 16/9°. De même, s'est améliorée la possibilité de choix par une segmentation adéquate, des tarifs dégressifs et une souplesse d'utilisation répondant à la demande des abonnés. Pour que ce décollage se transforme en véritable vol de croisière, il faut poursuivre dans la direction actuelle en améliorant encore l'offre de programmes (plus de chaînes de qualité) et la souplesse d'utilisation (vers le paiement à l'émission). C'est à ces conditions que la télévision par câble sera vraiment pour l'utilisateur un moyen de faire sa propre télévision.



Henri TALVAT,  
Délégué au Pôle Antenne



**L**e câble à Montpellier a dépassé le 10 000<sup>e</sup> abonné. Un élan continu pour cette aventure menée depuis 1987, par la Ville et France Telecom. Avec aujourd'hui près de 85 % de la commune raccordée au réseau, 26 chaînes, 7 formules d'abonnement, un réseau grand écran et des perspectives étonnantes.

### LE BILAN DU PLAN DE CABLAGE DE LA VILLE

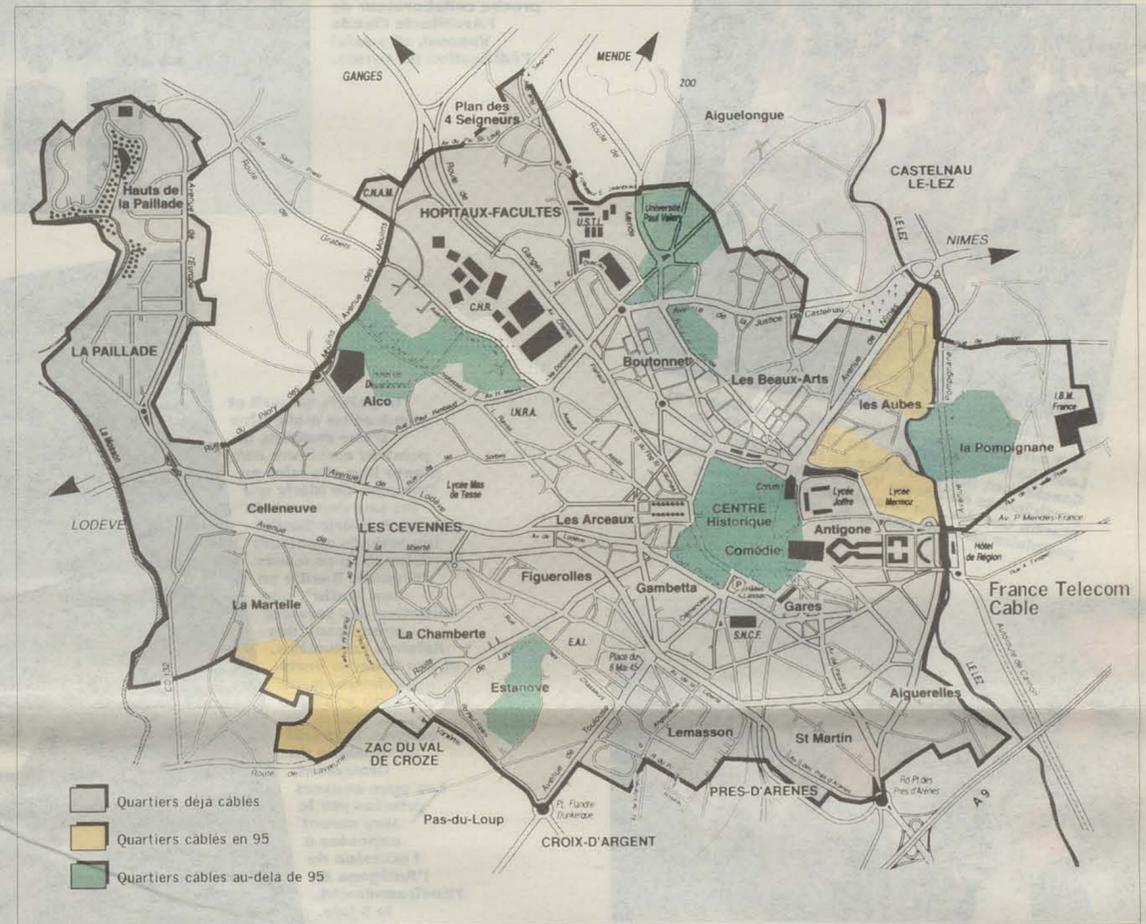
Démarrée en mars 1987, la commercialisation du câble se poursuit à Montpellier ; 85 % des logements situés sur le périmètre défini lors de la convention passée entre la Ville et France Telecom, opérateur technique, sont d'ores et déjà raccordés au réseau câblé. Cela représente 79 000 prises pour 95 000 foyers.

### LE CÂBLE ET LE LOGEMENT COLLECTIF

Une convention passée avec l'OPAC et la Société HLM Hérault prévoit à terme le raccordement de plus de 10 000 logements collectifs. Pour les usagers de ces résidences, ce raccordement permet la réception de six chaînes satellites, complétées par Télésoleil et l'écran mosaïque. Si les résidents souhaitent recevoir les autres chaînes spécifiques au câble, l'intervention se fait alors sous huit jours, et le prix de l'abonnement est réduit de 30 F par mois, quelle que soit la formule choisie. Cette démarche se poursuit également auprès des gérants, syndics d'immeubles, ou de copropriétés de logements collectifs privés.

### LES PROGRAMMES

26 chaînes depuis ce mois-ci avec l'arrivée de TMC, sur le câble. Sport, ciné, musique, documentaires, émissions jeunesse, chaînes internationales. Tous les genres sont représentés. Pour vous guider dans le choix de vos programmes, 7 formules sont proposées par les services de France Telecom Câble.



### 1) Les Formules Programmes

Câble satellite (130F/mois) (Planète, Canal J, Eurosport, MCM, Paris Première, Canal Jimmy, Série Club, MTV, TMC) ; Cinés (130F/mois) ; (Ciné Cinémas, Ciné Cinéfil) ; International (90F/mois) ; (Tve, Rai Uno, BBC, RTL Plus).

### 2) Les combinaisons des Formules Programmes

Câble Satellite + International (145F/mois) ; Cinés + International (145F/mois) ; Câble Satellite + Cinés (185F/mois) ; Câble Satellite + Cinés + International (205F/mois).

### COMMENT S'ABONNER ?

Rien de plus simple. Plusieurs adresses. Après avoir vérifié que votre zone est bien raccordée au réseau de France Telecom Câble (vous pouvez téléphoner au 67.20.92.00), trois possibilités :  
- vous vous rendez dans les locaux de France Telecom Câble, (Espace Richter, 1, avenue de la Mer) ;  
- vous effectuez votre abonnement dans l'une des trois agences montpelliéraines de France Telecom (Préfecture, Antigone, Paillade...) ;  
- vous vous rendez chez l'un des dix revendeurs agréés, le plus proche de votre domicile. (Pour toute info : 67.20.92.00).

### DES TARIFS DEGRESSIFS

C'est simple. Plus vous prenez de chaînes en abonnement, plus les prix baissent. Avec 205F/mois, vous pouvez, dès ce mois-ci, recevoir chez vous 26 chaînes différentes, programmant à longueur de journée de nombreuses émissions majoritairement en langue française, à l'exception des chaînes spécialisées (International) ou diffusant des films en V.O. pour les cinéphiles (ciné cinémas, ciné cinéfil).

### UNE GRANDE SOUPLESSE D'UTILISATION

L'abonnement souscrit pour une période minimale d'un an, ne vous empêche pas, si le cœur vous en dit, de changer au fil du mois, la formule du programme choisi. Une formule vacances, ou même été, étudiée pour vous éviter, pendant les mois d'absence, de payer un abonnement inutile. Le "service minimal" vous coûtera ainsi, seulement 45F/mois. Enfin, si votre foyer est équipé de deux téléviseurs ou que vous souhaitez pouvoir enregistrer une émission diffusée sur le câble, tout en en regardant une autre, l'abonnement pour une deuxième prise indispensable à ces opérations, vous coûtera seulement 14F/mois supplémentaires.

### LE 16/9° FORMAT GRAND ECRAN

Troquer votre format normal (réseau 4/3) contre un format grand écran, bien sûr adapté à la nouvelle génération de téléviseurs à écran large, c'est possible grâce à deux canaux diffusant chaque semaine, plus de soixante heures de programme au format 16/9. Sur Ciné Cinémas, plus de 70 % des films diffusés sont déjà disponibles en 16/9 et d'autres canaux programmant déjà des émissions grand format, pour le spectacle, le sport et certains rendez-vous exclusifs.

### QUELLES PERSPECTIVES POUR LE CÂBLE A MONTPELLIER ?

Le boum extraordinaire qui a permis de dépasser récemment le 10 000<sup>e</sup> abonné, avec une progression de 40 % des abonnements depuis janvier 93 pour atteindre l'objectif des 15 000 abonnés au câble, à la fin de l'année, doit beaucoup à cette faculté d'adaptation du câble aux réalités d'un marché en constante évolution. On s'achemine progressivement vers un fonctionnement du câble encore plus souple (la possibilité de s'abonner pour un programme spécifique, prévu vraisemblablement à l'horizon 95) et un choix de programmes encore plus varié, avec des chaînes téléachat, une chaîne "Femina" (version T.V.

de ce que représentent "Elle" ou "Cosmopolitan" à la "Femme d'Aujourd'hui"), une chaîne Météo.

Autant de directions que les responsables de France Telecom-câble seront heureux d'évoquer avec vous, dans les locaux de l'Espace Richter, ouvert à la clientèle de manière continue de 10h à 19h30.

### L'EPISEME BBC

**L**a chaîne BBC revient, dès le 1<sup>er</sup> juin 94 sur le réseau câblé. A l'origine de la suppression de cette émission et son remplacement par "Super Channel", la décision en juillet 93, d'une augmentation de 55 % des tarifs de la chaîne. Les négociations entreprises pour amener les responsables de la BBC à revoir leurs objectifs se soldent par un échec, et après Lille, Toulon, Rouen, la Direction Nationale de France Telecom décide en mars dernier de supprimer la diffusion de la chaîne sur Montpellier. Grâce à la mobilisation des téléspectateurs abonnés à la formule internationale, BBC accepte alors de renégocier ses tarifs et revient sur le câble, pour le plaisir de tous.

# FLASHBACK



**Inauguration le 16 avril de l'Allée Michel Austasie au Corum, en présence de Georges Frêche, de François Vidal, de Michel Guibal, de Claude Vasconi et de la famille. Michel Austasie a été pendant 19 ans le plus proche collaborateur de l'Architecte Claude Vasconi, et a suivi l'édification du Corum.**



**Le 2 avril, Christian Benezis, Adjoint au Sport, et Louis Lescure, Président du Club Saint-Martin Gazelec ont accueilli Place de la Comédie, les participants du 28ème Tournoi de Football Saint-Martin Gazelec. Un tournoi particulièrement populaire chez les jeunes footballeurs.**



**Le 21 avril, Place de la Comédie, 50ème anniversaire du Droit de vote des femmes. Georges Frêche entouré de toutes les conseillères municipales a remis aux premières femmes candidates et élues des élections municipales de 1947, la Médaille de la Ville. Sur la photo, entouré de Mmes Nicole Moschetti-Stamm, Françoise Gauffier, Françoise d'Abunto et Geneviève Droz, Georges Frêche honore Mme Marguerite Baumel et Odette Capiou-Branger.**

**Depuis le 16 avril et pendant un mois, plus d'une centaine de peintres amateurs ont planté leur chevalet au Domaine de Méric qui fut une demeure du peintre Frédéric Bazille. Ces artistes amateurs participent au concours "Frédéric Bazille en son jardin", une initiative des services municipaux des Affaires Culturelles, et des Espaces Verts-Environnement. Exposition publique de toutes les oeuvres le 15 mai au Domaine de Grammont. Les onze oeuvres primées par le Jury seront exposées à l'occasion de l'Antigone de l'Environnement, le 5 juin.**



**Sous l'oeil de Georges Frêche, de Louis Nicollin et d'Yvan Velay, les jeunes de 12 à 14 ans ont participé à un tirage au sort pour leur permettre d'assister aux U.S.A. au Mondial 98 de Football. Les gagnants sont : Laurent Robin, Etienne Garcias, Pierre Valdeyron, Jeremy Quevedo, Florent Bissonnet qui représenteront Montpellier. Jeremy Ouffo et Sébastien Molinier, membres de l'AS. Phobos Paillade, représenteront eux les clubs du District.**

**Plus de 800 participants le 8 avril, à la journée organisée par la Ville sur le thème "Mobilisation contre le chômage". Une rencontre très riche en expressions qui débouche sur un certain nombre de propositions concrètes permettant d'aider les personnes au chômage, en particulier pour éviter les exclusions. Une commission suivra régulièrement la mise en place des propositions.**



**Le Prix Antigone 94 a été décerné au premier tour à Janine Teisson, pour son roman "La petite cinglée" aux Editions Climats. Le Prix Occitan est revenu à Michel Miniussi pour son ouvrage "Lei Passa Temps" aux Editions La Revista d'Oc.**